



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

| |
|---|
| Membres du Conseil municipal En exercice : 35 Présents : 32 Conseillers excusés et représentés : 3 |
|---|

L'an 2026, le vendredi 3 avril 2026, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le samedi 28 mars 2026, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. Stéphane MAZARS, Maire de Rodez.

Conseillers présents (32)

Mesdames AUGUY-PERIE Nathalie, BONVALET-YOUNES Sarah, BULTEL-HERMENT Monique, CAYLA Florence, CHAPELLE Pascale, DROMER Eugénie, FERNANDEZ Edwige, GUY Carine, LUCAS Sophie, MIQUEL Elodie, MISTRETTA Carole, PEYROUTY Elodie, RENIER Laura, ROUMEGOUS Virginie, SOUCHARD Karine, VALADIER Agnès, VIDAL Sarah.

Messieurs AUSTRUY Fabien, BESSIERE Pierre, CABROLIER Kévin, CORTESE Franck, DESTREBECQ Clovis, FILOE Ewan, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIRAUD Emmanuel, MAZARS Stéphane, MONTEILLET Florian, NICOLAS Olivier, RAMONDENC Brice, RAYNAL Fabrice, TEYSSÉDRE Christian

Conseillers excusés et représentés (3) :

| | | |
|--------------------|-----------------------|-----------------|
| COSSON Jean-Michel | a donné procuration à | MIQUEL Elodie |
| SMIRNOFF Pierre | a donné procuration à | MAZARS Stéphane |
| VEZY Camille | a donné procuration à | VIDAL Sarah |

Secrétaire de séance : FILOE Ewan

DELIBERATION N°2026-030 – Commission de Médiation du Droit au Logement – Désignation d'un membre représentant la Commune

*Vu la loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

Considérant ce qui suit :

Le droit au logement est garanti par l'État, dans les conditions prévues par les textes, aux personnes qui ne peuvent accéder par leurs propres moyens à un logement décent et indépendant. Pour celles dont les démarches ont été vaines, la loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable a créé des dispositifs de recours.

La loi ouvre aux personnes qui sollicitent l'accueil dans une structure d'hébergement des recours semblables à ceux dont disposent les demandeurs de logement.

La commission de médiation est chargée de se prononcer sur le caractère prioritaire des demandes et sur l'urgence de l'attribution de logements aux demandeurs ou de leur accueil dans une structure d'hébergement.

Par arrêté préfectoral portant composition de la commission de médiation relative au droit au logement opposable du département de l'Aveyron, il a été fixé à 3 ans, renouvelable 2 fois, la durée du mandat des membres titulaire et suppléant désignés au sein de cette instance.

En conséquence, la commission départementale de médiation du droit au logement doit être réactualisée et les membres ayant quitté leurs fonctions, remplacés.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2026
Délibération N°2026-030

Le Conseil municipal à l'unanimité, par 34 voix pour, 1 abstention (AUGUY-PERIE Nathalie) :

- désigne en son sein un membre (DESTREBECQ Clovis) pour siéger à la Commission de médiation du droit au logement et un membre (VEZY Camille) chargé de le remplacer en cas d'empêchement ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Signé : Ewan FILOE
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Stéphane MAZARS
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
Publiée le 16 avril 2026
Transmise en Préfecture le 16 avril 2026

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20260403-DEL2026030-DE
Reçu le 16/04/2026